



LE CHARDONNET

«Tout ce qui est catholique est nôtre»

Louis Veillot

MALHEUR AUX FAUX PROPHETES

On fait beaucoup de tapage autour des criminels qui attendent à la vie du prochain, de ceux qui diffusent des pratiques réduisant l'homme, tôt ou tard, à un état déplorable, en prêchant de fausses béatitudes par l'emploi de drogues séductrices qui affaiblissent mentalement et physiquement ceux qui s'y laissent prendre.

Notre-Seigneur nous a prévenus contre cette catégorie de prédicateurs, ceux dont le but non avoué mais réel est la perversion de la loi du Créateur et la perte des âmes. Prenez garde aux faux prophètes, spécialement à ceux qui se présentent sous des dehors aussi innocents que peuvent l'être des agneaux mais qui en réalité sont des loups rapaces aux instincts sanguinaires.

Si vous voulez les distinguer des bons prophètes, examinez-les tout comme on juge un arbre à ses fruits. Ce n'est pas parce qu'ils ont une certaine onction et qu'ils disent « Seigneur, Seigneur » qu'ils sont les porte-voix autorisés de Jésus-Christ et de son Eglise.

Soyons réalistes : un arbre qui ne donne pas de fruits est bon à être scié ; s'il ne donne que des fruits amers, il est bon à être brûlé. Il faut être sans pitié avec ceux qui veulent vous conduire au mal et il faut savoir s'éloigner d'eux résolument quand ils deviennent occasion prochaine de péché.

Mais si notre vie chrétienne et notre vitalité dans la grâce est telle que nous avons de bonnes espérances de transformer ces ennemis en chrétiens, de telle sorte que nous puissions être pour

eux comme une greffe qui améliore les mauvaises plantes, exerçons alors notre apostolat mais en comptant avant tout sur la grâce, car c'est elle qui convertit.

Quels sont les faux prophètes ? Deux pages ne suffiraient pas à les énumérer. Je ne parle pas de ces incrédules, ni de ceux qui ne partagent pas la foi catholique ; parmi eux il y en a de bonne foi, ou dans l'erreur invincible et qui respectent notre religion. Il leur manque parfois notre exemple de catholiques. Ils sont dans l'erreur mais ne sont peut-être pas toujours les plus dangereux.

Mais il y en a d'autres qui se font les apôtres du mal parce qu'ils ont un fond mauvais. Rien ne trouve grâce face à leur mauvais génie et ils emploient un pouvoir satanique à déraciner des esprits et des cœurs cette foi qui donne sa raison d'être à toute vie humaine ; ils s'ingénient à mettre en dérision les principes moraux inscrits dans le fond de tout cœur et incitent à toute sorte d'actes répréhensibles.

D'autres ont adhéré à un mouvement subversif qui leur impose de combattre toute religion et jusqu'à la loi naturelle. Leur propagande se fait par les moyens de communication, presse, conférences, colloques, forums et sites divers ou par influence personnelle, sans compter les avantages promis pour ceux qui les suivent.

Certains ont cherché à déséquilibrer les principes fondamentaux comme le droit à la propriété privée, d'autres attaquent aujourd'hui les liens sacrés du mariage, de la famille, en exaltant

« l'amour libre » ou des unions contre nature ; d'autres combattent le droit à la vie dès la conception. Les différentes formes de vol ou de fraude seront présentées par certains comme des actes de vertu.

On pourrait classer parmi les faux prophètes ceux pris d'amertume pour n'avoir pu atteindre en temps voulu la richesse, les honneurs, le pouvoir et qui protestent avec blasphèmes contre Dieu et ses saints, produisant grand dommage autour d'eux. « C'est Lui le grand coupable » clament-ils.

Il faudrait même compter parmi eux les calomnieurs, les médisants, hommes et femmes toujours prêts à répandre les potins les plus invraisemblables, prêts à noircir les victimes, prêts à saper les réputations les mieux établies, en disloquant les foyers les plus harmonieux et criant au scandale quand les liens en sont un jour rompus, en soulevant les fils contre les pères et les voisins contre les voisins.

Aujourd'hui, les faux prophètes n'attendent plus la maturité de l'âge, on

Page 1	Editorial	M. le Curé
Page 3	L'autorité vue par Vatican II	par M. l'abbé F.-M. Chautard
Page 5	Le compromis liturgique	par M. l'abbé B. Schaeffer
Page 7	L'église St-Vincent de Paul	par Bernard Faribault
Page 8	La bonne musique	par M. l'abbé B. Lorber
Page 9	La communion des malades	par M. l'abbé B. Knittel
Page 10	Activités - Annonces	

Recevez chez vous tous les mois

LE CHARDONNET

Ceci est une version numérique du mensuel *Le Chardonnet*. Il s'agit d'une simple version de consultation comportant par conséquent les illustrations à basse résolution. La lecture à l'écran ou sur des feuilles volantes étant d'un confort plus que médiocre, nous vous encourageons vivement à souscrire à un abonnement à la version imprimée, disponible par correspondance à l'adresse figurant sur le bon ci-dessous.

Nous faisons partie des gens qui pensent que l'informatique et le virtuel ne doivent pas menacer l'édition imprimée, réelle, palpable, celle qui traverse les siècles. Alors, si vous pensez comme nous, abonnez-vous !

Le Chardonnet, 10 numéros sur l'année

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: **LE CHARDONNET** - A expédier à M. Jean-Marie Cavrot - **LE CHARDONNET** 23, rue des Bernardins - 75005 Paris

les rencontre sur les bancs des écoles, comme dans les meilleures familles. Attention aux faux prophètes, mais surtout ne soyons pas de ceux-là.

Si nous nous observons, en faisant notre examen de conscience, nous ferons la triste constatation que nous aussi nous nous laissons souvent aller à une explosion de réflexions, en maltraitant Dieu et sa Providence, en méprisant l'enseignement de l'Eglise, en prêtant sans aucun fondement les pires intentions à notre voisin qui n'en avait aucune.

Il faut savoir suffisamment se dominer pour ne pas répandre ces troubles ressentiments dans les moments d'aigreur ou de fatigue, en pensant non seulement à la valeur morale de nos actions ou de nos paroles, mais aussi à la responsabilité du mal auquel peut conduire une attitude momentanée.

Rappelez-vous que l'apparente dureté de la loi divine et des mystérieux

desseins de Dieu est en fin de compte, plus pacifiante que toutes nos solutions humaines.

C'est bien là la raison pour laquelle il faut déraciner sans pitié ces idées qui perturbent et qui sont en totale contradiction avec l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ, car une idée fixe, ancrée en nous et sans cesse martelée, sous l'influence de la passion mauvaise, se transforme en idée fausse.

Voilà pourquoi nous avons à vaincre la tentation de nous convertir en prédicateurs de doctrines que nous ne voudrions pas suivre nous-mêmes, ni voir mettre en pratique chez nos propres enfants. Voilà pourquoi nous avons à éviter de pactiser avec l'erreur et à refuser clairement l'approbation du vice ou du péché, étalés par les vicieux qui nous gouvernent et que Notre-Seigneur appelle « fils des ténébres ». Nous les voyons afficher avec une désinvolture cynique leur mépris

pour la vérité et l'honnêteté. Elle est donc bien mal comprise la charité qui approuve le désordre sous prétexte de ne pas provoquer de désaccords. L'erreur et l'immoralité diffusent ce mal et nous avons, quant à nous, à laisser de côté notre timidité naturelle ou le respect humain pour répondre franchement : « *la pourriture seule attire les mouches* » « *Là où il y a du vice, c'est qu'il y a de la charogne* ».

Le jour où nous défendrons le trésor de la foi catholique avec la même intrépidité que celle que possèdent les gens sans loi ni Dieu, nous serons prophètes à notre tour, mais prophètes de la sainte cause.

On nous appliquera alors ces paroles de Notre-Seigneur :

« *C'est bien, bon et fidèle serviteur, parce que tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup. Entre dans la joie de ton Seigneur* ».

Abbé Xavier BEAUVAIS

SOUTENEZ L'ÉCOLE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

A Perpignan, ancienne capitale des rois de Majorque et capitale actuelle du Roussillon, une petite troupe de fidèles et leur pasteur maintiennent la religion. Ils le font à la chapelle du Christ-Roi aménagée il y a quelques années dans un ancien bâtiment industriel situé dans une grande artère d'un quartier populaire de la ville. Trois cents fidèles environ s'y retrouvent chaque dimanche, mais beaucoup reste à faire pour restaurer la foi dans cette vieille terre catholique de Catalogne.

Un préceptorat, amorce d'une future école primaire a déjà été fondé. Il ne demande qu'à se développer. Encore lui faut-il des locaux. Ceux-ci existent, à deux pas de la chapelle, en pleine avenue : 800 m² au sol, le tout vétuste, certes, mais parfaitement rénovable et transformable et pouvant être acquis pour la somme de 1 200 000 francs (soit 183 000 euros), prix très modeste si on le rapporte au prix du m² de terrain pratiqué à Perpignan, et dérisoire en comparaison avec les prix de la région parisienne. Il est urgent pour la communauté de Perpignan de réunir cette somme, faute de quoi, l'affaire risque de lui échapper et il est peu probable qu'une affaire similaire se représente dans l'avenir.

Les lecteurs du « Chardonnet » l'aideront-ils ? La « Génération-Roussillon » frappe à leur porte. Cette porte s'ouvrira-t-elle ? Nous n'en doutons pas. D'avance merci !

Les dons sont à adresser à la chapelle du Christ-Roi, 113 avenue du Maréchal Joffre – 66000 PERPIGNAN – Tél. 04 68 52 11 97

HORAIRES DES MESSES

Dimanche

8h00: Messe lue

9h00: Messe chantée

grégorienne

10h30: Grand-messe paroissiale

12h15: Messe lue avec orgue

16h30: Chapelet

17h00: Vêpres et Salut du T.S.S.

18h30: Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse

à 7h45, 12h15 et 18h30

La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

L'office des Complies est chanté le lundi, mardi, jeudi et samedi après la messe de 18h30, lorsque celle-ci n'est pas chantée.

Église Saint-Nicolas du Chardonnet

23, rue des Bernardins - 75005 Paris

Téléphone 01 44 27 07 90 - Fax 01 43 25 14 26

E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr

Directeur de la publication : Abbé Xavier Beauvais

PAO : Actuance M & I - Impr. Ferrey

ISSN 0985.1526 - Tirage : 2700 ex.

CPPAP N° 76369AS

L'AUTORITE VUE PAR VATICAN II :

5) L'ÉDUCATION



— Abbé François-Marie Chautard —

Dans une encyclique¹ dont on ne saurait assez recommander la lecture, Pie XI trace d'une plume précise et énergique la doctrine de l'éducation. Quant au point de vue qui nous intéresse – l'autorité – il n'est pas d'une mince utilité.

L'éducation, on le sait, implique deux éléments : l'exercice de l'autorité et des éducateurs. Il est en effet bien évident que l'élève ou disciple, devant être dirigé, formé, façonné par le maître, est soumis par le fait même à l'autorité de celui qui le dirige. Cet exercice de l'autorité n'est pas arbitraire, mais soumis au but pour lequel elle est conférée.

C'est là que l'encyclique donne un éclairage tout à fait essentiel : « puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter... pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit tout entière dirigée vers cette fin dernière [et comme le Christ est la voie] *il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne.* »

Cette fin est tellement importante qu'elle doit imprégner, donner le ton à tout le reste : « ainsi donc, le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse... ne suffit pas... *il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit chrétien*, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise de telle sorte que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les de-

grés non seulement élémentaire mais moyen et supérieur... »

Autrement dit, la fin que doivent poursuivre les éducateurs est avant tout cette éducation chrétienne et c'est pour atteindre ce but que les éducateurs ont l'autorité ou, pour mieux dire, qu'ils la reçoivent : « ces droits sont communiqués... par l'auteur même de la nature... » Trois sociétés la détient : l'Eglise, la famille et la société civile. L'Eglise n'a ni l'exclusivité ni le monopole mais la suprématie sur les deux autres, autorité qui se justifie en raison du but de l'éducation qui est, nous l'avons rappelé, l'éducation chrétienne. Car c'est en priorité à l'Eglise que Dieu a confié la charge de diriger les âmes, de les élever vers Dieu : « tout enseignement, comme toute action humaine, a une relation nécessaire de dépendance vis-à-vis de la fin dernière de l'homme et ne peut, dès lors, se soustraire aux règles de la loi divine dont l'Eglise est la gardienne, l'interprète et la maîtresse infaillible. »

Cette primauté, l'Eglise n'entendait pas la laisser sous cloche mais tenait à l'exercer, en rappelant aux éducateurs leur devoir de prendre en compte l'état de nature déchue (par le péché originel), en précisant à l'Etat qu'il a le devoir de soutenir l'éducation catholique, et aux parents catholiques celui de mettre leurs enfants dans des écoles catholiques : « *la fréquentation des écoles non catholiques, ou neutres ou mixtes (à savoir celles qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et non-catholiques), doit être interdite aux enfants catholiques ; elle ne peut être tolérée qu'au jugement de l'Ordinaire...* »

Voilà pour la doctrine traditionnelle : l'autorité vient de Dieu, est donnée principalement pour conduire au ciel et par là appartient d'abord à l'Eglise qui exerce.

L'éducation selon Vatican II²

La fin surnaturelle que doit viser l'éducation est rappelée certes, mais bien timidement. En revanche, il est précisé immédiatement et longuement que l'homme doit s'intégrer harmonieusement dans le monde dans lequel il vit : « *l'éducation des jeunes est rendue aujourd'hui plus urgente... les hommes en effet... souhaitent participer chaque jour plus activement à la vie sociale, surtout à la vie économique et politique.* » Le préambule enchaîne et rappelle qu'« *une éducation vraie poursuit la formation de la personne humaine dans la perspective de sa fin la plus haute et du bien de la société...* »

Il y a là et dans la suite du document un glissement. On n'affirme plus que l'éducation a premièrement pour but la fin ultime et ensuite – et par là – la formation pour vivre en bon « citoyen » du monde, mais on commence par dire que l'éducation doit faire en sorte que l'homme s'insère bien dans la société et ensuite on rajoute qu'il doit recevoir une éducation chrétienne, comme s'il y avait l'éducation générale et une branche supplémentaire : l'éducation chrétienne. Le texte ne le dit pas expressément mais le suggère tout du long, et n'affirme pas que c'est toute l'éducation dans son ensemble qui doit être imprégnée de la Foi. Et c'est là qu'est le nœud du problème dans ce texte de Vatican II.

En coupant l'éducation religieuse du reste de l'éducation, l'Eglise s'est, par le fait même, amputée de son autorité sur la famille et la société. Le document d'ailleurs, n'affirme plus ni la primauté et son droit de contrôle dans l'éducation sur la société et la famille, ni le devoir des parents de mettre les enfants dans les seules écoles catholiques. Et c'est cohérent. En effet, si l'éducation religieuse se rajoute à l'éducation profane sans l'imprégner, on ne voit pas pourquoi l'Eglise y mettrait son nez et superviserait un domaine qui ne la

¹ *Divini illius magistri* du 31 décembre 1929

² *Gravissimum educationis* du 28 octobre 1965

concerne pas. C'est finalement toute l'autorité éducatrice de l'Église qui est mise sous le boisseau. Comme la plupart des textes de Vatican II, la vérité n'est pas niée mais occultée et dans le pratique, c'est la vérité qui n'est plus appliquée. Et c'est bien là la nocivité de ce texte.

En escamotant la fin première de l'éducation, l'Église abdique une de ses prérogatives et un devoir fondamental. Il s'ensuit logiquement que l'Église se limite dès lors à mendier le droit pour les chrétiens d'avoir en plus de l'éducation commune une éducation religieuse et pas plus³.

Du reste, et toujours dans l'ordre de la fin dernière qui doit guider l'éducation, il n'est même plus fait mention du péché originel. Dans cet esprit, il serait malvenu à l'autorité de corriger ces chérubins. D'où un nouvel abaissement de celle-ci; dans un monde éducatif dominé par le mythe rousseauiste de l'enfant sans défauts, le rappel eût été plus que bienvenu. Pire, on prône « l'éducation sexuelle... positive ». Non pas éducation à la pureté, mais éducation sexuelle. Que signifie l'expression « éducation sexuelle » sinon formation à la sexualité? où est la voix forte du magistère condamnant naguère les erreurs: « très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des prétentions dangereuses et une manière cho-

quante de s'exprimer, se font les promoteurs de ce qu'ils appellent « l'éducation sexuelle... » (Pie XI) Ajoutons que si le concile s'abstient de commander et enseigner la société et la famille, il se refuse d'autant plus à condamner les erreurs, nouvelle marque de démission ou refus de son autorité.

Que reste-t-il de la mission de l'Église? « Elle s'offre à travailler avec tous les hommes pour promouvoir la personne humaine... et la construction d'un monde plus humain. »

L'autorité des éducateurs est enfin amoindrie dans ses principes. Ne rappelant plus aussi clairement que l'autorité leur a été confiée par le Sauveur, le Concile fait mention des déclarations des droits de l'homme (1948) et des droits de l'enfant (1959)!

L'autorité est donc atteinte dans la fin pour laquelle elle est donnée (le ciel!) et dont les conséquences concrètes sont omises (ex. « l'oubli » du péché originel); dans son exercice: en n'affirmant plus clairement les droits et devoirs de chacun et en ne condamnant plus les déviations; dans son principe (Dieu et non ces droits de l'enfant); et donc dans les détenteurs de cette autorité puisque leurs buts, principes, exercice et ordre sont atteints. C'est donc un texte naturaliste, flatteur du monde moderne et oublieux de la foi qui doit imprégner toute la vie humaine⁴ ou, pour conclure sur notre sujet une nouvelle démission dans l'Église de son rôle d'éducatrice.

Chacun sait que le Mammouth – appelé pudiquement Education Nationale – produit de nombreux textes aussi confus que pernicieux. Ce Moloch de l'Administration jamais rassasié des sommes de papiers qu'il avale gloutonnement est aussi prompt à vomir toutes sortes d'écrits insipides et fumeux.

Mais on ignore que Vatican II s'évertua également à lancer des directives éducatives. Le résultat est ennuyeux: une bien vilaine mélasse. Non pas choquant – au début – encore moins vivace – tout du long –, mais terriblement fastidieux: un vrai robinet d'eau tiède! Mais c'est surtout un texte qui en quelques 20 pages soustrait à l'autorité de Notre-Seigneur ceux qu'Il ne voulait pas voir éloigner de Lui. « Malheur à ceux qui scandalisent un seul de ces petits! »

On retrouve ici nos écoles « catholiques » qui ne demandaient en 1983 que la liberté, qui n'ont plus de catholiques que le nom et qui ne proposent de catholiques qu'un cours, une ou deux messes annuelles et une aumônerie à disposition.

C'est aussi une application de la liberté religieuse à l'éducation.

³ On retrouve ici nos écoles « catholiques » qui ne demandaient en 1983 que la liberté, qui n'ont plus de catholiques que le nom et qui ne proposent de catholiques qu'un cours, une ou deux messes annuelles et une aumônerie à disposition.

⁴ C'est aussi une application de la liberté religieuse à l'éducation.

Pèlerinage à Notre-Dame du Puy

Départ: samedi 23 avril à 22h00 (parvis de l'église)

Retour: lundi 25 avril à 6h00 du matin (parvis)

La paroisse organise un car-couchette
Repas tirés du sac

Prix par personne: 75 euros

Les inscriptions pour le voyage sont à retourner au Secrétariat de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet 23, rue des Bernardins – 75005 Paris

Un formulaire d'inscription est disponible sur le présentoir, au fond de l'église

Tournoi de football

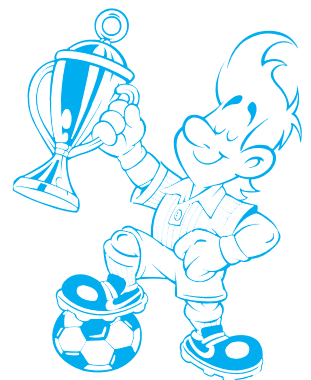
Cette année, le XVI^e tournoi de football de la Tradition aura lieu le dimanche 10 avril 2005 au Stade Pershing à Vincennes.

Nous vous attendons très nombreux pour soutenir tous ces joueurs venus de prieurés, d'écoles, d'associations... qui font partout rayonner l'esprit catholique avec un ballon.

Ce tournoi reste plein de suspens avec le retour au premier plan des écoles. Rappelons que l'école Saint-Joseph-des-Carmes (Montréal-de-l'Aude) est arrivée en finale l'an passé. Que nous réserve cette année? Encore une victoire des favoris, tels Marseille ou les Tontons Flingueurs, ou, peut-être, une école qui n'a pas gagné depuis 1998?

Venez tous!

STADE PERSHING – ROUTE DE MORTEMART – 75012 PARIS



LE COMPROMIS LITURGIQUE : L'EXEMPLE ANGLICAN

— Abbé Bruno Schaeffer —

En publiant sous le titre « *La réforme liturgique anglicane* » la traduction française du livre de Michaël Davies, les éditions Clovis rendent un inestimable service à la Tradition.

Le lien entre la foi et le culte liturgique exprimé par l'adage : « *lex orandi, lex credendi* » souligne l'importance des rapports entre la façon dont l'Eglise prie et la foi confessée – le désordre conciliaire en est la douloureuse illustration. Avec l'ouvrage de Michaël Davies, les catholiques fidèles, parfois essoufflés par la durée et la dureté du combat, reçoivent le clair avertissement de ne pas céder aux tentations de compromis. En même temps, un formidable instrument d'apostolat est mis dans nos mains, à un moment où l'ancienneté du combat – une bonne génération nous sépare du concile et de ses réformes – pourrait en faire oublier les causes. En se plaçant sur le terrain historique de la réforme anglicane, l'auteur nous donne quatre cents ans de recul pour comprendre, hors de toute polémique, comment les hérésies des réformés se sont répandues par le moyen d'une réforme liturgique. Le lecteur, et c'est l'intérêt de l'ouvrage, n'évitera ni les rapprochements, ni les comparaisons ou les analogies, avec l'époque contemporaine. Pour retrouver le cadre chronologique de la réforme, on commencera la lecture de Michaël Davies en se rapportant au précieux appendice donnant le déroulement des événements.

Nous voulons insister surtout sur les dangers d'une politique de compromis, effaçant progressivement les raisons doctrinales du rejet du nouveau rite. L'auteur met en garde sur l'enchaînement continu de la voie du compromis sur les principes : « *une fois que l'on a accepté le premier compromis, il est plus facile d'accepter le suivant : en effet tout compromis sur les principes contient une certaine part de mensonge, à tout le moins envers soi-même, et une fois que l'on est engagé dans cette voie, le processus s'entretient de lui-même* »

Or l'histoire de l'hérésie et du schisme anglican fonde la naissance de cette nouvelle religion sur le changement substantiel des rites. Le passage peut être parfois violent, ainsi

pour la messe ; il peut aussi ménager des paliers, aidant doucement à oublier les anciens rites et accoutumant aux nouveaux. Les développements doctrinaux de l'ouvrage ne laissent aucun doute sur la nouvelle conception du salut à la base de ces réformes. L'Incarnation l'emporte sur la Rédemption, l'application des mérites du Christ dans le renouvellement non sanglant du sacrifice du calvaire n'est plus nécessaire. Le repas prend la première place, il s'agit de faire mémoire, le nouvel Ordo de Paul VI définissait la messe comme « *le rassemblement du peuple de Dieu sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial au Seigneur* ». Les étapes sont connues et se répètent dans toutes les hérésies : introduction du vernaculaire dans la liturgie et abandon de la langue sacrée. Les sanctuaires sont dévastés, l'autel du sacrifice est remplacé par une table, les ornements sont détruits, statues et images disparaissent, les livres liturgiques anciens finissent au feu. Quelques réfractaires résistent en marge, une poignée de nostalgiques se lamentent, d'autres partent avec éclat ou sur la pointe des pieds. Pour un temps, la foi subsiste comme cachée dans certains cœurs. Mais passé le cap d'une génération, les survivants se raréfient, le temps dévore la mémoire, fatigues et lâchetés se conjuguent au bénéfice d'une large apostasie. A l'époque d'Elisabeth, fille d'Henri VIII, la génération coupée de la vie catholique normale s'installe dans le nouveau culte. Le pouvoir politique achève, par la prison ou la mort, le balayage des derniers résistants à l'hérésie.

D'authentiques catholiques justifient leur assistance aux offices anglicans, parfois encouragés par leurs prêtres. Au fil du temps, la plupart perdent la foi.

Nous méditerons avec profit la réponse des théologiens du concile de Trente à des nobles anglais les interrogeant sur la participation aux rites nouveaux. « *Il n'est pas légitime, ni d'adopter extérieurement la religion des hérétiques,*

ni d'assister à leur psalmodie et à leur prédication », une telle participation revenant « *à accepter ou à professer leur conduite et leurs erreurs, car les catholiques qui agissent ainsi n'ont pas d'autre raison, ce faisant, que de se faire passer eux-mêmes pour hérétiques afin d'échapper aux sanctions infligées aux catholiques* ». Heureux temps où Rome donnait aux catholiques des directives fermes.

La réforme anglicane, si proche de celle de Vatican II – comme l'avait observé Julien Green, venu de l'anglicanisme au catholicisme – s'adresse à l'homme plutôt qu'à Dieu. Les deux obéissent aux principes habituels des hérétiques, par le rejet des formules de la Tradition, au profit de formules inconnues, mais réputées plus anciennes. Sous le couvert de la Sainte Ecriture, des expressions nouvelles s'imposent, excluant le mystère et



non sans se contredire entre elles. Le rosaire et le culte de la Sainte Vierge sont rejetés ; à la haine du pape et du sacerdoce correspondent une grossière servilité vis-à-vis du pouvoir civil.

Comme l'a établi Dom Guéranger, tout changement de la doctrine de l'Eglise est subordonné à des réformes liturgiques. Les nouveaux rites de Vatican II ne sont pas une exception, ils remplacent d'autres rites et ils ont leur signification propre. La réforme anglicane cachait la haine de Rome. Celle de Vatican II n'est pas l'expression de la foi de l'Eglise, Monseigneur Lefebvre n'a cessé de le dire. La réforme anglicane comme celle de Vatican II a profané le Saint Sacrifice de la messe, l'ouvrage de Michaël Davies nous met en face de nos responsabilités. L'exercice quotidien de l'acte de foi ne permet pas plus au XXI^e qu'au XVI^e siècle des

compromis avec ces réformes. Au XVII^e siècle, la réaction de la hiérarchie catholique, selon Davies fut trop tardive : « *La compromission continua, et l'apostasie ne recula pas* ». Pour conserver le sacerdoce catholique, abandonné par tant de prêtres, les jeunes gens durent s'exiler hors d'Angleterre. Puis ils revinrent porter aux âmes la messe traditionnelle, souvent au prix du martyre ; leur trésor et le nôtre était la messe catholique.

Sans sortir de l'histoire, Michaël Davies conclut ce livre à lire et à faire lire : « *Les vainqueurs avaient les églises, les cathédrales bâties pour la célébration de la messe latine traditionnelle, mais les vaincus avaient la messe* ».

Michaël Davies « *La réforme liturgique anglicane* » – Clovis 2004 – 363 pages – 22 €



Pour la mémoire vivante de Mgr LEFEBVRE

— André CAGNON —

Avec les fruits verts et acides de l'aggiornamento conciliaire, s'est introduite dans l'Eglise la détestable notion de « collégialité » qui sape l'autorité.

Monseigneur Lefebvre y était fondamentalement opposé. Il en avait d'ailleurs été lui-même la victime.

Après avoir été Délégué apostolique pour toute l'Afrique francophone et Madagascar, nommé par le dernier pape vraiment catholique, S.S. Pie XII qui lui témoignait une grande confiance – disons même une amitié – et lui avait confié la rédaction de son encyclique sur les Missions, sur la Propagation de la foi, il arrivait quelquefois à Monseigneur, avec un fin sourire de dire « *S'il avait vécu plus longtemps, Pie XII m'aurait sûrement fait cardinal, mais le chapeau m'est passé au-dessus de la tête comme une soucoupe volante* ».

Monseigneur a lui-même été victime de la « collégialité ». Elu, à sa grande surprise, Supérieur de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, il s'est retrouvé « neutralisé » par quatre « confrères », qui lui ôtaient pratiquement toute autorité.

Lorsqu'il s'en émut à Rome, réponse lui avait été faite que les temps n'étaient plus les mêmes qu'autrefois, qu'il fallait « s'adapter » à une certaine évolution. Et on lui avait conseillé d'aller faire « un petit voyage » aux Etats-Unis pour se changer les idées !... A son retour, il était dépossédé de toute autorité.

Les desseins de la Providence sont tels que si Monseigneur était resté Supérieur général des Spiritains, Ecône n'aurait

sans doute jamais vu le jour. Ecône « le séminaire de l'espoir » où Monseigneur a fait quelques 500 prêtres et religieux.

Ecône, où en 1988, après avoir mûrement réfléchi et imploré la Très Sainte Vierge de l'éclairer, avec son frère dans le combat pour la Tradition, S. E. Mgr de Castro Mayer, co-consécrateur, ils ont tous deux sacré quatre évêques **au grand jour** afin de perpétuer le Saint Sacrifice propitiatoire de la Messe, le sacerdoce catholique, le pouvoir d'Ordre devant « l'Eglise conciliaire » défaillante, de donner les confirmations, que Monseigneur était le seul jusqu'alors à assurer dans le monde fidèle de la Tradition.

L'heure venait, où, en raison de son âge et des lourdes fatigues que cela impliquait, des séminaristes n'osaient plus s'engager et le lui disaient. Et il répondait : « *Je sais que je suis vieux !... mais la Providence y pourvoira* ». Et c'est ce qui s'est produit.

Mais aujourd'hui on voit ressurgir la menace de la « collégialité » par le refus d'obéissance. Pourtant, lors de l'ordination des prêtres, avant même la « porrection des instruments » (le calice et la patène consacrés au Saint-Christe) l'impétrant jure **obéissance** à l'évêque et à ses successeurs.

Il y a deux ans, le 15 août, M. l'abbé de Cacqueray, supérieur du district de France avait lui-même adressé une solennelle mise en garde aux fidèles : « *Notre combat pour la Tradition est loin d'être gagné, mais nous avons un chef à sa tête, c'est Monseigneur Fellay, Supérieur général de la Fraternité, que nous devons soutenir de toutes nos prières et de toutes nos forces* », face aux pressions romaines, face à Rome, où il en impose au pape lui-même, et par ses engagements pour la liberté de célébrer le Saint Sacrifice de la Messe.

Ce n'est pas un hasard, si après l'ordination de l'abbé Fellay – qui voulait être prêtre depuis l'âge de 4 ans – dans l'homélie qu'il a prononcée le jour de sa première messe, Monseigneur Lefebvre a tracé la ligne qu'il devrait suivre pour le maintien de la Tradition.



L'église Saint-Vincent de Paul

— Bernard FARIBAUT —

L'extension de la ville de Paris, les formidables appétits des urbanistes allaient au début du XIX^e siècle créer de nombreux nouveaux quartiers. Une grande voie est percée au travers du Faubourg Poissonnière et de l'ancien prieuré Saint-Lazare. Ce quartier est le prolongement de celui créé autour de Notre-Dame de Lorette : la nouvelle Athènes, et cette grande artère recevra, dès 1824, le nom du nouveau souverain régnant et portera le nom de rue Charles X.

En son centre, la place s'appellera de même. Il ne faut pas perdre de vue que ce nouveau quartier se trouve sur les contreforts de la colline de Montmartre et que


le relief est assez accidenté. La population augmentant de façon très importante, il fallait veiller à la nourrir spirituellement et bientôt il apparut plus que nécessaire de remplacer la petite chapelle du quartier Martholon.

Un magnifique terrain situé sur le haut de la place Charles X se trouvait à vendre. La municipalité, sur les conseils de l'autorité religieuse, l'acheta pour y édifier une nouvelle église, qui échappant à la tutelle de saint Laurent, allait devenir paroisse. Tout le nouveau quartier allait donc se dessiner autour de cette église et pour y accéder, depuis la rue Charles X on édifia un escalier monumental avec

des rampes d'accès sur les côtés. L'air majestueux qu'elle inspire, son style, lui donne des airs de basilique romaine et une légère ressemblance avec la Trinité-des-Monts de Rome. C'est l'architecte Lepère qui sera désigné directement pour construire Saint-Vincent de Paul. La première pierre sera posée le 23 août 1824 en présence du comte de Chabrol alors préfet de la Seine. Malheureusement les événements politiques et certaines déconvenues financières retardèrent l'achèvement de l'ouvrage.

Entre temps, Lepère s'était adjoint un jeune architecte, qui deviendra son gendre, plein d'avenir puisque Jacques-Ignace Hithorf signera, non loin de là, en 1856, l'embarcadère du Nord.

Les plans initiaux furent, du fait des événements précités, un peu revus à la baisse, mais malgré tout en résulte une magnifique église autour de laquelle rayonne tout le quartier. Elle fut consacrée le 21 octobre 1844. Il n'y a pas de transept mais trois nefs. Sur les deux nefs latérales, les chapelles assez modestes, sont fermées par des grilles. Le sol est recouvert d'un parquet dans la nef centrale. Au chevet de l'église, la chapelle de la Sainte Vierge est de dimension plus vaste que dans le projet initial et fut construite par Edouard Villain sur la fin du second Empire grâce à des fonds privés, la municipalité parisienne ayant décidé de ne pas s'investir dans le projet.

On pourra admirer à l'intérieur, la très belle chaire (de 1843) et le panneau du banc d'œuvre. Le chœur n'a pas subi la tornade conciliaire et le calvaire de Rude (1848) trône toujours sur l'arrière du maître-autel. Les salles du chœur, œuvre de Millet, représentent les princes de la famille royale dans le costume de leur saint patron ; bien qu'abîmées à la révolution de 1848, elles furent heureusement restaurées. Plus haut court une frise immense représentant la procession des saints. Sous la commune, un canon basé au Père Lachaise prendra l'église pour cible lui causant d'importants dégâts. Cette grande paroisse de ce qui est depuis 1830 la rue Lafayette, trône toujours superbement au centre de son quartier et témoigne avec noblesse du bon goût que l'on avait autrefois en construisant non seulement pour durer, mais aussi léguer de beaux édifices aux jeunes générations. 



La bonne musique adoucit les cœurs

Le Chardonnet: M. l'abbé, votre chœur et votre ensemble instrumental vont donner un concert spirituel les 8 et 10 mai prochains. Le programme annoncé ne fait pas partie du *best-of* de l'année, c'est-à-dire n'est pas connu du grand public, pourriez-vous nous le présenter en quelques mots ?

Abbé Lorber: Ce concert se veut être un hommage à Notre-Dame, ce qui a été un facteur déterminant dans le choix des pièces. Nous commencerons par un *Vidi speciosam* à 6 voix de Vittoria. Cet auteur n'est plus à présenter. En revanche, malgré la notoriété de sa personne, son œuvre reste en grande partie inconnue des catholiques, mis à part quelques pièces qui sont des grands classiques. C'est pourquoi j'ai tenu à intégrer cette œuvre dans le concert, même si Vittoria n'est pas de la même époque que les autres auteurs présentés.

Nous passons ensuite au XVII^e siècle, donc l'époque baroque, avec des œuvres pour chœur et ensemble instru-

mental. Tout d'abord un *Magnificat* de Johann David Heinichen (1683-1729), maître de chapelle à la cour de Dresde. C'est l'œuvre techniquement la plus difficile du concert. Ce *Magnificat* est très enlevé, très joyeux – même s'il a été composé par un protestant... – et demande non pas un certain travail, mais un travail certain de mise en place. Le reste du concert est puisé chez Monteverdi. Quant on évoque Monteverdi, on pense tout de suite aux madrigaux et à l'opéra italien dont il a été en quelque sorte le créateur. Il est vrai que l'œuvre profane de Monteverdi est importante; dans l'édition monumentale de son œuvre chez Ricordi, la musique sacrée ne fait que 6 volumes sur trente cinq. Six volumes quand même ! Il a fini maître de chapelle à St-Marc, ce qui, à l'époque, était le couronnement d'une carrière de musicien. Ses vêpres de la Vierge sont l'œuvre religieuse la plus connue de Monteverdi; nous en donnerons les deux dernières parties, l'*Ave Maris Stella* et le *Magnificat*. Ce sont

des raisons artistiques et spirituelles qui m'ont poussé à choisir ces parties plutôt que d'autres; le concert nous donnera l'occasion de nous étendre un peu sur ce sujet. Pour finir un *Beatus vir* à six voix et instruments.

Le Chardonnet: En somme, mis à part les extraits des vêpres, ce ne seront que des choses inconnues ! Pensez-vous pouvoir attirer un public en allant dans ce sens ?

Abbé Lorber: C'est un cliché de croire qu'on attire un large public en restant dans les sentiers battus. Et même si c'était le cas, ce ne serait pas une raison pour ne pas varier le répertoire. Je crois que

beaucoup sont lassés de voir toujours les mêmes œuvres en tête d'affiches. En France, la musique religieuse, c'est comme l'alimentation, on ne la trouve plus que dans les supermarchés, c'est-à-dire dans des « concerts grand public », pièges à touristes, où l'on vous sert à tour de bras le *Requiem* de Mozart ou de Fauré, la Passion, la messe en si mineur ou quelques cantates de Bach, un peu de Haendel et des gospels. Ou alors il faut avoir les moyens de s'offrir les concerts au château de Versailles organisés par le *Centre de musique baroque*, lesquels il faut le dire, sortent nettement du lot; mais à 40 euros le billet, on ne risque pas d'y aller souvent. A part cela, on ne peut pas dire qu'il y ait un souci de diversification du répertoire. Les causes sont diverses, mais ce n'est pas le lieu ici de rentrer dans la discussion. En fin de compte et pour répondre à votre question: oui, je pense malgré tout qu'en proposant des œuvres peu connues, nous attirerons du monde à Saint-Nicolas. Vu l'écho de notre premier concert, je sais que beaucoup de nos fidèles sont désireux de connaître une littérature belle et nouvelle pour eux et qu'ils en profiteront pour faire venir leurs amis et connaissances.

Le Chardonnet: Vous voulez donc utiliser vos concerts pour faire du prosélytisme ?

Abbé Lorber: Gardons de la mesure, même dans l'usage des termes. Je n'ai jamais caché nos intentions apostoliques dans l'organisation de nos concerts; ce sont effectivement des occasions de faire venir des personnes qui auraient des craintes à franchir le seuil de l'église dans le cadre d'une messe. Par ailleurs, il est important que nous soyons présents dans ce créneau du concert spirituel; je pense qu'il y a une différence perceptible entre la manière de présenter les œuvres, l'atmosphère que l'on génère dans un concert spirituel à Saint-Nicolas et les mêmes œuvres religieuses données par des gens qui n'ont pas la foi. Et cette différence fait notre force; elle ne vient pas de nos personnes, mais de ce que nous représentons et que nous nous efforçons de communiquer. ☪

Concert spirituel
Dimanche 8 mai | Mardi 10 mai
15h30 | 20h30
Claudio Monteverdi
Beatus vir
Vêpres de la Vierge
Johann Heinichen
Magnificat
Chœur de St-Nicolas
Ensemble instrumental Janua Caeli
Entrée libre

LA COMMUNION DES MALADES

— Abbé Benoît Knittel —
(Le petit Grégoire, juillet 2003)

Ou comment accueillir Notre Seigneur Jésus-Christ lorsque le prêtre porte la communion à un malade

Lorsque la santé se fait un peu défaillante, pour un temps ou pour longtemps, il se peut que les fidèles, souvent alors âgés, ne puissent plus se rendre à l'église pour y honorer la Sainte Trinité et assister au Saint Sacrifice de la Messe. Dans sa bonté Dieu a prévu, par l'intermédiaire de la Sainte Eglise, que si les fidèles ne pouvaient venir à Lui, ce soit alors Lui qui vienne auprès des fidèles. Le rituel romain enseigne en conséquence de quelle manière le ministre de Dieu vient porter la communion à ces baptisés éloignés malgré eux de l'église.


Force est de constater que, soit par ignorance, soit par un certain manque de foi, les fidèles concernés ne savent pas toujours comment préparer la venue du prêtre, comment se tenir en présence de la Sainte Eucharistie, et comment remercier Dieu après le départ du prêtre.

Avant la venue du prêtre apportant le Saint Sacrement, la famille aura soin de préparer la chambre du malade qui

va recevoir la visite du Dieu trois fois saint. Celle-ci doit être propre et ornée avec tout le soin possible. Sur une table, que l'on couvre d'une nappe blanche, on place deux chandeliers avec des cierges en cire, un petit vase d'eau où le prêtre pourra se purifier les doigts et un linge blanc pour servir de nappe de communion. On dispose également sur cette table un vase d'eau bénite et un rameau pour servir d'aspersoir. Si le prêtre vient donner également le sacrement d'Extrême-Onction, on ajoutera un petit récipient avec du coton.

A l'arrivée du prêtre, on viendra accueillir le Saint-Sacrement à l'entrée de la maison ou de l'appartement avec un cierge allumé et une petite clochette, en commençant par une genuflexion, signe de notre foi et de notre adoration. On accompagnera ainsi le Saint Sacrement jusqu'à la chambre du malade. Toute la famille se rassemblera, si possible, auprès du malade, pour faire une petite visite au Saint Sacrement et entourer ainsi celui qui va recevoir la Sainte Communion. Tous s'efforceront de répondre aux prières avec le malade et pourront également faire une communion spirituelle. Bien entendu, on laissera le prêtre seul avec le ma-

lade, si celui-ci souhaite se confesser. Après la communion et la bénédiction, le prêtre range son matériel. Peut-être a-t-il d'autres communions à porter à d'autres malades, et le Bon Dieu est alors toujours présent dans la chambre. Dans tous les cas on se montrera très discret, évitant les bavardages inutiles et autres distractions qui priveraient le malade de la possibilité de faire une bonne action de grâce et de recevoir tous les fruits de la communion. Une fois que le prêtre sera parti, on s'efforcera de prolonger intérieurement ce recueillement et nos remerciements envers Dieu qui s'est fait tout petit pour venir auprès de nous, ses tout petits. Puis on rangera le reposoir où s'est trouvé le Saint Sacrement en prenant soin de verser en terre ou dans des plantes vertes l'eau qui a servi au prêtre à se purifier les doigts après la communion.

Il est certain que tout n'est pas forcément réalisable concrètement, surtout chez certains malades alités qui vivent seuls. Mais que ces quelques règles nous rappellent que nous devons avoir une foi vive en la présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie et fassent en sorte que nous manifestions du mieux possible notre foi par le respect du Saint Sacrement qu'elles inspirent et l'adoration qui doit en découler, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de nos âmes. 

KERMESSE ANNUELLE DE LA PAROISSE

les 11 et 12 juin

au Cirque d'hiver Bouglione - 110, rue Amelot, Paris 11^e

Métro: Filles du Calvaire (Ligne Balard-Créteil)

ou Oberkampf (Ligne Pont de Sèvres-Mairie de Montreuil)

Bus: Lignes 20 - 65 - 96, arrêt Oberkampf - Filles du Calvaire

Ligne 56, arrêt: Oberkampf, Richard Lenoir

Taxis à proximité



Nous recherchons toutes personnes susceptibles de nous aider et désireuses de tenir des stands de vente.

Merci de bien vouloir prendre contact avec Madame CHRISSEMENT au 01 44 49 02 13 ou 06 89 81 80 09

Vous pouvez dès à présent apporter à Saint-Nicolas en salle des catéchismes: livres d'occasion, bibelots et toute sorte d'ouvrages faits main... Nous vous demandons de bien vouloir déposer vos dons empaquetés et de marquer sur l'emballage: « pour la kermesse ».

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés par l'eau sainte du baptême:

Mayeul du MANOIR	5 mars
Hermann MOLLAT	4 mars
Thomas VIGNES	12 mars
Anne-Marie DOMERGUE	18 mars

Ont été honorés de la Sépulture ecclésiastique :

Jacqueline MENETRIER, 85 ans	25 février
Monique DASSIER, 75 ans	3 mars
Elisabeth GAVIGNET, 84 ans	4 mars
Simone ROMMES, 90 ans	7 mars
Suzanne MIALON, 91 ans	16 mars
Jacqueline PARCE, 79 ans	17 mars



Le carême et la Semaine sainte sont de grands moments de nettoyage... des âmes et du mobilier de l'église. Cette année a vu certains jeunes prendre la relève des anciens; il en fut ainsi pour les lustres de l'église; un grand merci à toute l'équipe de jeunes filles qui a œuvré pendant plusieurs semaines. Les deux photos sont des prises à vif durant les séances de nettoyage des cuivres (chandelières, crucifix et autres). Un grand merci à tous... et à toutes!



Vendredi 15 avril
de 19 h 30 à 21 h 30

**séance de cinéma
avec formation au
jugement critique**

organisée par le Mouvement
catholique des familles
et DEFI (Défense efficace de
la foi par l'information)

Film analysé: **The Patriot**

Séance animée par M. l'abbé
Lorans et Raphaël Jodeau

Pour plus d'informations,
Tél. 01 43 48 75 37

MOTS CROISÉS - Problème N° 04-05

par Cecilia DEM

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT:

1) Il écrit bien! **2)** Le serf l'utilisait quotidiennement - Sa douceur est fondante. **3)** Toute retournée d'avoir à le donner - On ne la fait pas les soirs de Carême - Police d'Outre-Atlantique (sigle). **4)** D'un rouge ou d'un jau-

ne terreux - Dommage qu'on ne l'enseigne plus aux jeunes écoliers. **5)** L'un des saints protecteurs de la Normandie - Personnage fanatique. **6)** Même comme cela, c'est peu de chose - Ne vont quasiment jamais seuls. **7)** L'idéologie du XXI^e siècle ? **8)** Dément... ou ment? **9)** Même en course n'a pas une réputation de rapidité. **10)** Où qu'ils se tiennent les Jeux Olympiques en feront sans doute grand étalage - Dit d'où l'on vient - A le vent en poupe...dans nos assiettes. **11)** Souci de Sartre.

VERTICALEMENT

A) Ne composait sans doute pas de bouquets avec les fleurs de sa barbe! **B)** Fournisseur de «haut-débit» - Vague personnage - Savoyarde ou provençale c'est toujours une ville ravissante. **C)** Petit goûter - Sigle bien de chez nous - Va, en bien des lieux, regagner son râtelier pour un an. **D)** Telle les douces paroles de qui veut vous endormir. **E)** Encourage le torero - Comme on se retrouve! **F)** Collante - Bien ventilée. **G)** Une manche de jeu - Qui ne sait pas le dire autrement n'est pas très déterminé. **H)** Golfe stratégique

que - Architecte retourné ou... facétieux? **I)** Irrigue la Lombardie - Extraordinaire, ne peut se tenir qu'en certaines circonstances (abréviation) - Ceint la taille d'une geisha. **J)** Dubitatif - Sans la case noire, joli doublé! - Berceau d'une belle clairesse. **K)** Empreint de solennité tout ce qu'elle effleure - Le taureau a-t-il mis en pièces le torero?

SOLUTIONS du N° 03-05

HORIZONTALEMENT:

1. SALLE HAUTE. **2.** ACCOLADE - UR. **3.** ICI-BAS - PARI. **4.** NL - ESSO - NO. **5.** TAU - TAN - GPS. **6.** EMBRinguées. **7.** FA - OC - AL (Aluminium). **8.** ÉTATISATION. **9.** MIOSTAE (Atomisé) - SRI (Sir). **10.** MOU - DOM. **11.** ENTE - GENÈSE.

VERTICALEMENT:

A. SAINTE FEMME. **B.** ACCLAMATION. **C.** LCI - UB (Bu) - AOÛT. **D.** LOBES - RÔTS. **E.** ÉLASTICITÉ. **F.** HASSAN - SA (Son Altesse). **G.** AD (Libitum) - O.N.G. - AÈDE. **H.** PEU - U. A T. - ON. **I.** ANGÉLISME. **J.** EUROPE - OR. **K.** RI - SS - NIÈCE.



Pèlerinage de Pentecôte Un lundi pas comme les autres !

Non, le lundi de Pentecôte n'est pas comme les autres !

Nous, catholiques de Tradition, nous voulons continuer de sanctifier le lundi de Pentecôte comme nos pères l'ont fait avant nous. Parce que l'intégrisme laïc, après avoir supprimé le lundi de Pentecôte, supprimera le lundi de Pâques et retirera ainsi à ces deux fêtes chrétiennes l'éclat que leur donnait l'ajout de ce jour férié.

Pour marquer notre attachement à cet usage religieux, nous traverserons Paris, en procession, ce fameux lundi, et nous manifesterons ainsi non pas notre attachement à nos loisirs, mais notre volonté de tenir en honneur la fête de la Pentecôte, et à travers elle, la troisième personne de la Sainte Trinité.

Face au laïcisme envahissant, nous plaçons notre pèlerinage sous le patronage de la Croix : « Par ce signe, nous vaincrons ! »

A l'issue de trois jours de marche, de prière et d'amitié, nous porterons cette Croix que l'on veut chasser de la vie publique, nous la porterons triomphalement dans les rues de Paris, le lundi 16 mai 2005. Elle seule peut donner à notre société désespérée, sceptique et égoïste, les remèdes dont elle a besoin : la foi, l'espérance et la charité surnaturelles.

Pèlerinage du Sacré-Cœur 2005 : « Par ce signe, nous vaincrons ! » de Notre-Dame de Chartres au Sacré-Cœur de Montmartre à Paris



Exposition d'une reproduction en taille réelle du St-Suaire par les jeunes du MJCF, lundi et mardi-saints. Cette exposition a vu affluer un grand nombre de personnes extérieures à la paroisse. Un grand merci aux jeunes pour cette excellente idée!



Comme chaque année, la nuit pascale fut marquée par les baptêmes des catéchumènes. Cette année, huit adultes ont été régénérés par les eaux saintes du baptême. Prions pour leur persévérance.

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE**Dimanche 3 avril**

- Exposition de faïence et peinture sur le parvis
- Vente de gâteaux et de vin pour la JCN

Lundi 4 avril (Fête de l'Annonciation)

- Cérémonie de consécration à la Sainte Vierge Marie selon la méthode de saint Louis Grignon de Montfort, au cours de la messe de 18 h 30.

Mercredi 6 avril

- 15 h 00: réunion de la Croisade Eucharistique
- 19 h 30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 8 avril

- 19 h 15: chapelet des hommes

Samedi 9 avril

- 10 h 30: service pour Monsieur l'abbé Robert Fellich

Dimanche 10 avril

- Quête sur le parvis et prédication à toutes les messes pour les séminaires (Le séminaire de Flavigny se déplacera au grand complet pour l'occasion)
- Tournoi de foot-ball de la Tradition
- Vente de gâteaux et plats cuisinés pour l'école Saint-Bernard

Lundi 11 avril

- 19 h 00: conférence à l'Institut universitaire Saint-Pie X par Jean Monneret sur le thème: « Histoire et vérité sur la guerre d'Algérie »

Mercredi 13 avril

- 20 h 00: conférence de la JCN: « La religion, mythe ou fondement de la vie humaine? »

Jedi 14 avril

- 19 h 15: réunion du chapitre de l'ordre des chevaliers de Notre-Dame

Vendredi 15 avril

- de 18 h à 20 h: consultations juridiques en salle Saint-Paul
- 19 h 30: séance de cinéma avec formation au jugement critique

Dimanche 17 avril

- Vente de gâteaux et objets divers pour l'école Saint-Joseph de Chartres
- 17 h 45: Concert spirituel d'orgue par Laurent Jossum

Lundi 18 avril

- 19 h 00: conférence à l'Institut Universitaire Saint-Pie X par Gérard Frémiot sur le thème: La politi-

BULLETIN D'ABONNEMENT

- Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: **LE CHARDONNET** - A expédier à M. Jean-Marie Cavrot - LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins - 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

que concordataire du Saint-Siège au XX^e siècle.

Mardi 20 avril

- 19 h 30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Samedi 23 avril

- Pèlerinage paroissial au Puy
- Exposition grandeur nature du Saint Suaire en salle des catéchismes avec conférence de Monsieur l'abbé Laisney à 17 h 00.
- Examen de première communion de

16 h 15 à 17 h 15 pour tous les enfants qui ne suivent pas le catéchisme de la paroisse (hormis ceux qui sont dans d'autres chapelles de la F.S.S.P.X. ou écoles)

Dimanche 24 avril

- 16 h 00: conférence de Monsieur l'abbé Laisney sur le Saint Suaire en salle des catéchismes
- Vente « Marché de Printemps » pour le préceptorat de la Sainte Famille (Avrillé)



Concert entrée libre à Saint-Nicolas du Chardonnet

par Laurent JOSSUM

organiste titulaire des grandes orgues
de Saint-Jean-Baptiste de Belleville à Paris

œuvres de BACH, MENDELSSOHN, BRAHMS, LISZT

DIMANCHE 17 AVRIL 2005 à 17 h 45